

LIVRET
VILLES ET VILLAGES DESIRABLES
REGARDS DE JEUNES CITOYENS



Véronique LE BARS
Architecte Conseil
Yannick MAHE
Urbaniste Conseil

ATELIERS

Ecole élémentaire Joseph Le Métayer
Le Sourn



SOMMAIRE

INTRODUCTION..... p.03

Le contexte du projet : les acteurs, la commune, l'école p.04

- Les acteurs du projet, les engagements EcoQuartiers. p.04
- Présentation de la commune p.05
- L'école Joseph le Métayer p.06

Les ateliers..... p.07

- Présentation du projet et histoire de la commune p.07
- Mon bourg au fil du temps p.08
- De l'espace vécu à l'espace représenté..... p.11
- Qu'est-ce-qu'un espace public ? p.12
- Visite à Quistinic et Bieuzy-les-Eaux p.13
- Etude de cas : requalification de 3 espaces publics du bourg
..... p.15
- Présentation des projets en mairie p.18

CONCLUSION p.37

Introduction

L'objectif du projet est de donner aux élèves l'envie et les moyens de comprendre les enjeux de la transition écologique sur leur environnement bâti et paysager à travers la lecture et l'analyse du cadre physique de la commune, les évolutions historiques, les typologies d'habitat, les mobilités, etc. :

De quelle manière la prise en compte de la transition écologique peut-elle transformer les modes de déplacements, d'aménagements paysagers, urbanistiques et architecturaux dans ma commune ?

Pour tenter de répondre à cette question, le CAUE du Morbihan propose de réaliser en co-construction avec les enseignants de l'école Joseph Le Métayer et les élus de la commune de Le Sourn, des ateliers de sensibilisation permettant aux élèves de la classe de CM2 de l'école Joseph Le Métayer de :

- lire et comprendre la morphologie de la commune à travers des outils d'analyse spatiale, se repérer,
- s'intéresser à leur cadre de vie et aux spécificités des composantes du tissu urbain,
- prendre conscience que leur environnement se transforme, évolue,
- réfléchir aux mobilités à partir de leur pratique quotidienne du territoire communal,
- utiliser un vocabulaire architectural et urbanistique approprié,
- exprimer ses sensations, développer son sens de l'observation, son sens critique,
- appréhender les principes de développement durable appliqués au bâtiment et à l'aménagement urbain.

LE CONTEXTE

Les acteurs du projet

LE CAUE DU MORBIHAN

Personnes référentes :

Yannick MAHE (urbaniste conseiller)

Véronique LE BARS (architecte conseiller)

LA COMMUNE :

LE SOURN (2 120 habitants)

Personne référente : Mr Jean-Jacques VIDELO, Maire

L'ETABLISSEMENT SCOLAIRE :

Ecole élémentaire publique Joseph le Métayer

140 élèves

Classe de CM2- 19 élèves

Personne référente : Mme Géraldine NICOLAZO,
Enseignante

Les engagements EcoQuartiers

Notre démarche pédagogique fondée sur une approche urbanistique, architecturale et environnementale de la commune de Le Sourn a conduit les élèves à réfléchir à leur cadre de vie au prisme de l'écologie et imaginer l'esquisse d'un projet d'aménagement (espaces publics, mobilités, loisirs, etc.) prenant en compte les engagements du référentiel EcoQuartiers et les objectifs de développement durable suivants :

LES ENGAGEMENTS DU REFERENTIEL ECOQUARTIERS

- Cadre de vie et usage
 - n°6 : Travailler en priorité sur la ville existante et proposer des formes urbaines adaptées pour lutter contre l'étalement urbain
 - n°9 : Mettre en oeuvre une qualité urbaine, paysagère et architecturale
 - n°10 : Valoriser le patrimoine naturel et bâti, l'histoire et l'identité du site
- Environnement et climat
 - n°19 : Préserver la ressource en eau et en assurer une gestion qualitative et économe

LES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE (ODD)

- 11 - Villes et communautés durables
 - n°11.3 : Renforcer l'urbanisation durable pour tous.

Présentation de la commune

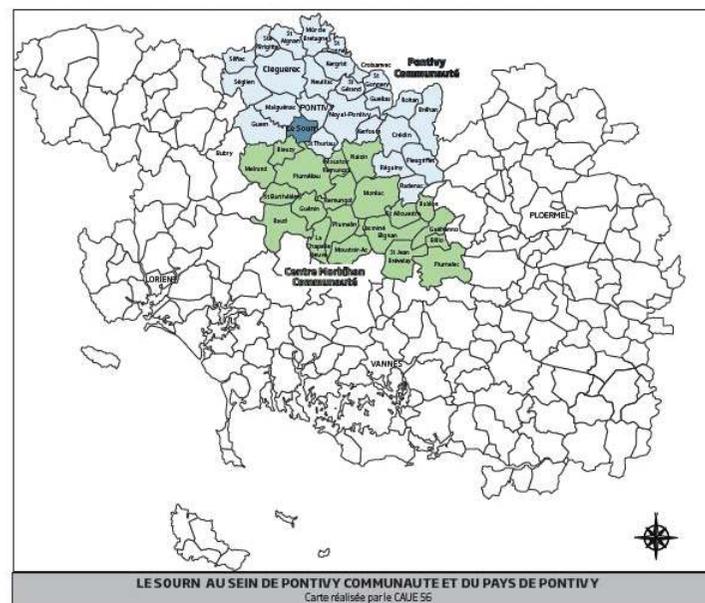
Le Sourn est une commune périurbaine limitrophe de Pontivy, d'environ 2120 habitants. Elle a connu un fort développement démographique depuis le début des années 60/70 en lien, entre autres, avec l'aménagement de la grande zone industrielle du Blavet, implantée pour partie sur son territoire. Comme le constatent les élus sournais, «l'urbanisation s'est construite autour du bourg et des principaux hameaux sans qu'une pensée urbanistique globale n'ait été déterminée». Conséquence de ce développement tous azimuts et insuffisamment contrôlé, le cœur de bourg se trouve aujourd'hui excentré et sous-dimensionné au regard de la taille de la population.

La commune qui présente toutes les caractéristiques d'une commune périurbaine et dont la municipalité souhaite s'investir dans différents projets de confortation du centre-bourg à partir du potentiel de renouvellement urbain, nous a paru intéressante pour y développer une démarche de sensibilisation à la transition écologique auprès des élèves de CM2 de l'école publique.

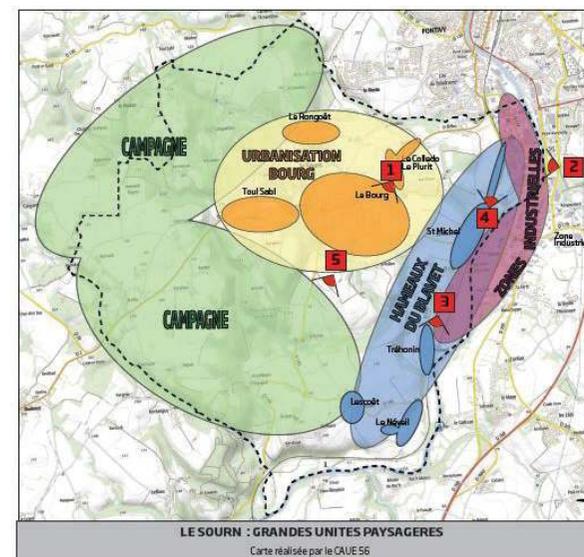
A travers la lecture urbaine et paysagère de leur cadre de vie, différents thèmes ont été abordés (hier/aujourd'hui, grandes unités paysagères, espaces publics, typologie de l'habitat, déplacements, approche réglementaire, notions d'échelle, etc.). Nous nous sommes appuyés sur ces thématiques afin de permettre aux élèves d'analyser les qualités de l'espace du bourg, s'interroger sur les modes d'habiter, développer leur esprit critique et les placer en situation de porteur de projet de leur cadre de vie.



Le Sourn, commune de Pontivy communauté



Grandes unités paysagères



L'école élémentaire publique Joseph Le Métayer

L'école est située au sein d'un ensemble d'équipements publics regroupés sur un îlot en coeur du bourg, au nord de l'axe Pontivy - Plouay (RD 2).

Cet îlot est entouré de plusieurs quartiers pavillonnaires d'époques diverses, des années 30 à aujourd'hui, le plus récent étant situé à l'ouest.

En ce sens, il n'est pas connecté directement au tissu urbain plus ancien des abords de l'église et de la maison des associations par exemple, qui font le caractère et la qualité du centre-bourg.

L'école (maternelle et primaire) compte un effectif de 140 élèves réparti dans une classe en maternelle (TPS-PS-MS-GS) et trois classes en élémentaire (CP-CE2 ; CE1-CM1 ; CM1-CM2).

La classe de CM2 (19 élèves) de Mme Géraldine Nicolazo a été retenue en concertation avec les enseignants pour réaliser le projet.

L'ECOLE AU SEIN DU BOURG



ATELIER 1

Présentation du projet et histoire de la commune de Le Sourn - 16/09/2020

En classe (30 mn) :

Lors de cette première séance avec les élèves, nous avons choisi de présenter nos métiers et le projet à partir d'un jeu de questions : *qu'est-ce qu'un architecte, un urbaniste, un espace public, une trame bâtie, viaire, à quoi ça sert ...?* afin d'appréhender nos métiers et nos interventions sur leur cadre de vie en prenant des exemples concrets dans leur environnement proche.

En mairie (1h30) :

Mr Jean-Jacques Videlo, maire de la commune de Le Sourn, a reçu la classe de CM2 dans la salle de conseil de la mairie pour présenter aux élèves l'histoire de leur territoire de l'époque mégalithique à aujourd'hui ainsi que ses caractéristiques physiques et géographiques tout en évoquant l'institution communale et ses prérogatives :

- La commune de Le Sourn a fêté ses 150 ans : historique des moments forts qui ont marqué la commune (la canalisation du Blavet, l'arrivée du train, l'aménagement de la zone industrielle dès les années 50, la croissance démographique et l'explosion pavillonnaire à partir des années 60),
- Le cadastre napoléonien de Le Sourn : un élément patrimonial important pour la commune, historique de la mise en oeuvre du cadastre, la notion de propriété foncière, les limites communales,
- Les 3 grands territoires sur la commune :
 - « Le Sourn rural et agricole » avec le bourg traditionnel,
 - « Le Sourn résidentiel » avec les lotissements et les nombreux hameaux qui se sont étoffés,
 - « Le Sourn industriel » avec les deux zones d'activités.
- Le contexte physique de Le Sourn : relief, réseau hydrographique, les activités économiques, les limites communales,
- Qu'est-ce qu'une commune, son fonctionnement, les élus, Pontivy communauté ?
-



Découverte de la carte d'assemblage du cadastre napoléonien réalisée pour la création de la commune en 1869.

ATELIER 2

Mon bourg au fil du temps -15/10/2020

Visite sur site (1h30)

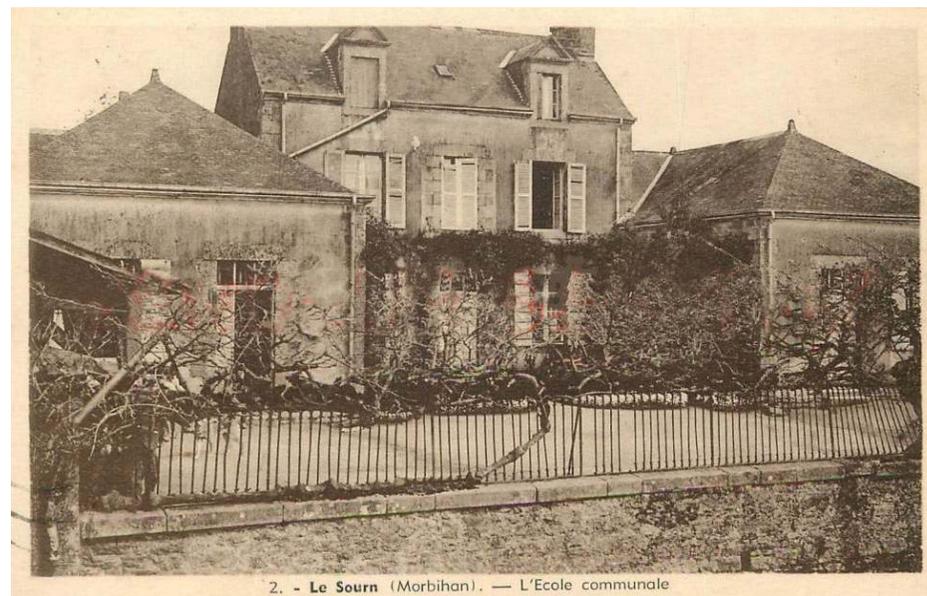
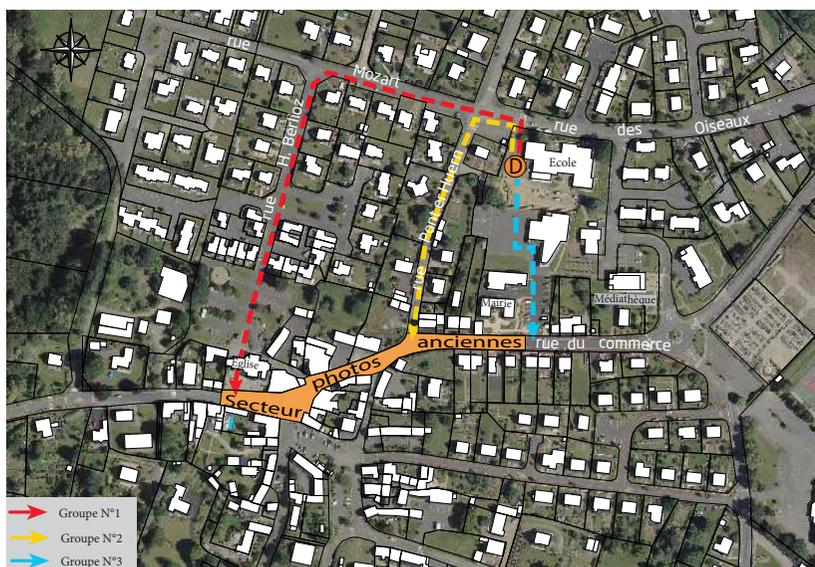
Suite à la présentation en classe de l'atelier, 3 groupes d'élèves accompagnés du Maire, de l'enseignante ou du Caue ont découvert sous une forme ludique le centre bourg de Le Sourn à partir de la comparaison de cartes postales anciennes avec les sites des prises de vue qu'ils devaient retrouver.

Une photo aérienne du centre bourg leur était fournie afin de repérer leur parcours ainsi que les sites des prises de vue des cartes postales anciennes.

Compréhension de l'histoire et de l'organisation urbaine du bourg avec une visite des différents sites sur le bourg :

- comparaison à partir de cartes postales anciennes pour appréhender les différentes évolutions (ambiances, bâti, espaces publics, fonctions économiques, véhicules, habitants),
- repérage des sites des prises de vue et des équipements publics,
- localisation sur carte de leur habitation (notion de distance).

Les élèves ont pu observer les différences notables entre hier et aujourd'hui sur les espaces publics, leurs usages, l'évolution des bâtiments publics/privés, les commerces, la place de la voiture, les petits éléments du patrimoine aujourd'hui disparus, etc.



Mon bourg au fil du temps

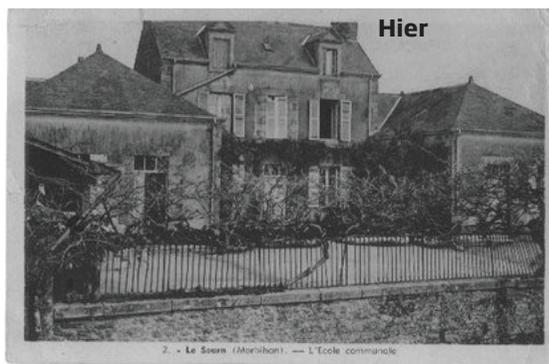
PLACE DU COMMERCE



Hier

1. - Le Sourn (Morbihan). - La Place

ANCIENNE ECOLE COMMUNALE/MAIRIE



Hier

2. - Le Sourn (Morbihan). - L'École communale



Aujourd'hui



Aujourd'hui

	HIER	AUJOURD'HUI
Constructions		
Matériaux	<ul style="list-style-type: none"> Moellons granit Enduit ancien Ardoises 	<ul style="list-style-type: none"> Moellons granit Enduit neuf
Façades	<ul style="list-style-type: none"> Volets persiennes en bois vétustes Fenêtres et porte en bois Dessin des menuiseries : petits bois Gouttières apparentes 	<ul style="list-style-type: none"> Disparition des persiennes Fenêtres et porte en PVC blanc Dessin des menuiseries : grands vitrages Gouttières non apparentes
Toiture	<ul style="list-style-type: none"> Epis de faîtage simple sur les toitures en croupe (toiture à 3 ou 4 versants) <p><i>épi de faîtage : pièce en plomb/terre cuite/zinc protégeant le poinçon de la charpente</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> Création d'un chassis de toit
Les ambiances paysagères		
Espaces	<ul style="list-style-type: none"> Cour d'école 	<ul style="list-style-type: none"> Parvis de la mairie, mise en scène de l'institution Dallage pierre
Clôtures	<ul style="list-style-type: none"> Mur en pierre (granit) d'environ 1m de hauteur surmonté d'une petite clôture en bois 	<ul style="list-style-type: none"> Mur en pierre abaissé, hauteur de 50 cm environ
Végétal	<ul style="list-style-type: none"> Glycine sur le mur et plante grimpante sur le bâtiment 	<ul style="list-style-type: none"> Parterres de pelouse et fleurs, jardinières
Mobilier urbain et technique		<ul style="list-style-type: none"> Eclairage public Enseigne «mairie»
Architecture	Bâtiment datant de la fin du XIX ^{ème} siècle. L'école est devenue gratuite et obligatoire en 1881, loi Jules Ferry	
Composition et organisation du bâtiment	<p>Le bâtiment est composé de 3 parties :</p> <ul style="list-style-type: none"> le «corps principal» : bâtiment central couvert d'une toiture à deux pans en ardoise qui comporte un rez-de-chaussée + 1 étage + combles. Le 1er étage était destiné au logement de l'instituteur. Le comble servait de grenier. les «alles» : deux bâtiments annexes couverts de toitures en croupe (toiture à 3 ou 4 versants) comportant un rez-de-chaussée + comble. Ils abritaient les salles de classe. <p>Le bâtiment présente une façade symétrique :</p> <ul style="list-style-type: none"> 3 travées de percements (fenêtres, porte et lucarnes à fronton triangulaire) sont réparties de manière égale sur la façade du corps principal, deux ailes identiques sont placées de chaque côté du corps principal. 	
Aménagement classes	<p>Règles de construction pour les classes en 1880 :</p> <ul style="list-style-type: none"> Grande hauteur sous plafond, sans colonnes de soutènement, 3 rangées de tables séparées par un couloir de 50 cm (1,25 m² et 5m³ par élève) 40 élèves au maximum par classe si l'école comporte plusieurs classes 50 élèves autorisés dans le cas d'une classe unique 	

	HIER	AUJOURD'HUI
Grands changements		
Espaces publics		
Animation		
Traitement de sol		
Clôtures		
Mobilier urbain		
Constructions		
Façades		
Toitures		
Activités commerciales		

En classe (1h)

A partir d'un diaporama hier/aujourd'hui, les élèves ont poursuivi leurs observations sur les évolutions du bourg et en s'appuyant sur une grille de lecture réalisée par le CAUE.

Un glossaire leur a été remis afin de compléter et préciser certaines notions qui sont apparues lors des observations sur site.

GLOSSAIRE (extrait)

Architecture :

Art de concevoir et de construire, de disposer et d'ornez des édifices.

Appareillage :

Technique de maçonnerie taille et assemblage de moellons de pierre : en pierre de taille, en moellons de granit assisés...



Bâtiment annexe :

Construction autre que le bâtiment principal (par exemple une remise, un garage, un abri...)

Cadastre :

Ensemble des documents faisant figurer le découpage du territoire en propriétés et en cultures, ainsi que le nom des propriétaires des différentes parcelles.

Chaînage d'angle :

Partie de la maçonnerie qui désigne l'appareillage de pierre situé dans l'angle de la construction.

Comble :

Partie haute d'un bâtiment qui comprend le toit et l'espace intérieur qu'il recouvre.

Corniche :

Élément horizontal couronnant un mur ou un arc de baie formé par des moulures* en surplomb

Couverture :

Ensemble de ce qui couvre un bâtiment (toiture).

Dense : Compact, resserré en parlant des constructions dans le centre bourg.

Densifier une parcelle : ajouter des constructions à la parcelle.

Encadrement :

L'encadrement d'une ouverture (porte ou fenêtre) comprend tous les éléments qui l'encadrent



ATELIER 3

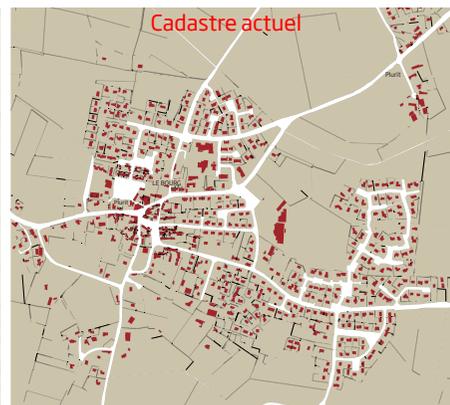
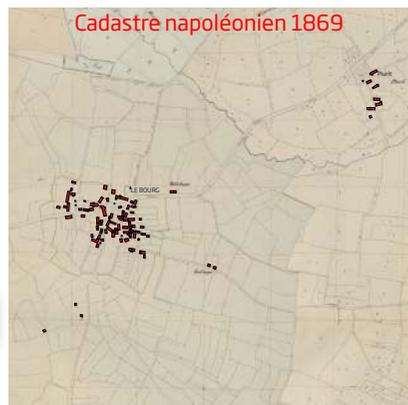
Mon bourg au fil du temps (suite)-26/11/2020

Typologie du bâti et les différents tissus urbains

En classe (1h30)

Compréhension de l'organisation urbaine du bourg en confrontant le cadastre napoléonien et le cadastre actuel par groupe de 2 élèves. Réalisation de calque par thème avec la notion de plein et de vide (le bâti, le parcellaire, la voirie et les espaces publics).

Objectif : faire appréhender aux élèves les différences de tissu urbain selon la typologie du bâti (habitat traditionnel, pavillonnaire diffus, lotissements, zone d'activités, équipements publics).



Différents secteurs du bourg ont été distribués aux élèves afin d'établir des comparaisons sur la trame bâtie, la trame viaire, la densité...etc.



Jeu des pleins et vides : réalisation de différents calques pour faire apparaître la trame bâtie, le parcellaire et les espaces publics.

ATELIER 4

Les tissus urbains : évolution et densité

Diaporama suivi d'un quiz sur la diversité des tissus urbains : bâtiments, parcelles, espaces publics, densité -

Commune rurale

Bâti ancien ou traditionnel



Densité

Bâti ancien : 33 logts/ha
Parcellaire moyen : 330 m²

Mots-clef

Maisons de bourg (R+1+c) - Patrimoine - Mitoyenneté - Front de rue - Parcelles en lanières - Jardin d'un seul tenant - Intimité.

Ville de Pontivy : tissus urbains



Tissu médiéval

Env. 100 logts/ha

îlots compacts
 Parcellaire étroit et allongé
 Maisons à pans de bois ou maçonneries (R+1 ou R+2+C) avec façades à pignon sur rue
 Réseau de rues/ruelles/places aux alignements imparfaits



18^{ème}/19^{ème}

Ville impériale : env. 100 logts/ha



Plan hippodamien ou à damier

Rues larges et rectilignes ponctuées de grandes places

Ilot urbain rectangulaire

Alignement strict du bâti sur l'espace public

Aménagement de promenades plantées, de parcs

Projet urbain maîtrisé : ville aérée, perspectives,



Tissu médiéval



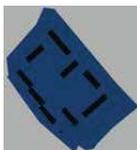
Bâti ancien ou traditionnel



Pavillonnaire diffus



Collectifs



Teste tes connaissances
 Sur la page suivante, tu dois relier entre elles les différentes composantes de chaque type de tissu urbain

• Environ 30 à 70 logements à l'hectare •



• Environ 100 logements à l'hectare •



• Environ 30 logements à l'hectare •



• Environ 6 logements à l'hectare •



ATELIER 5

De l'espace vécu à l'espace représenté -26/11/2020

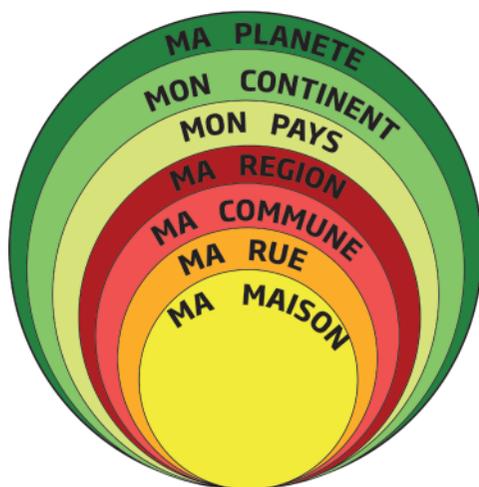
En préambule, rappel historique sur la mise en place du système métrique au moment de la Révolution française et ses différentes déclinaisons, évocation des anciennes unités de mesure (pouce, pied, lieue, arpent, etc.), point sur la mise en place du cadastre sous napoléon (droit de propriété, impôts fonciers, etc.).

En classe (1h30)

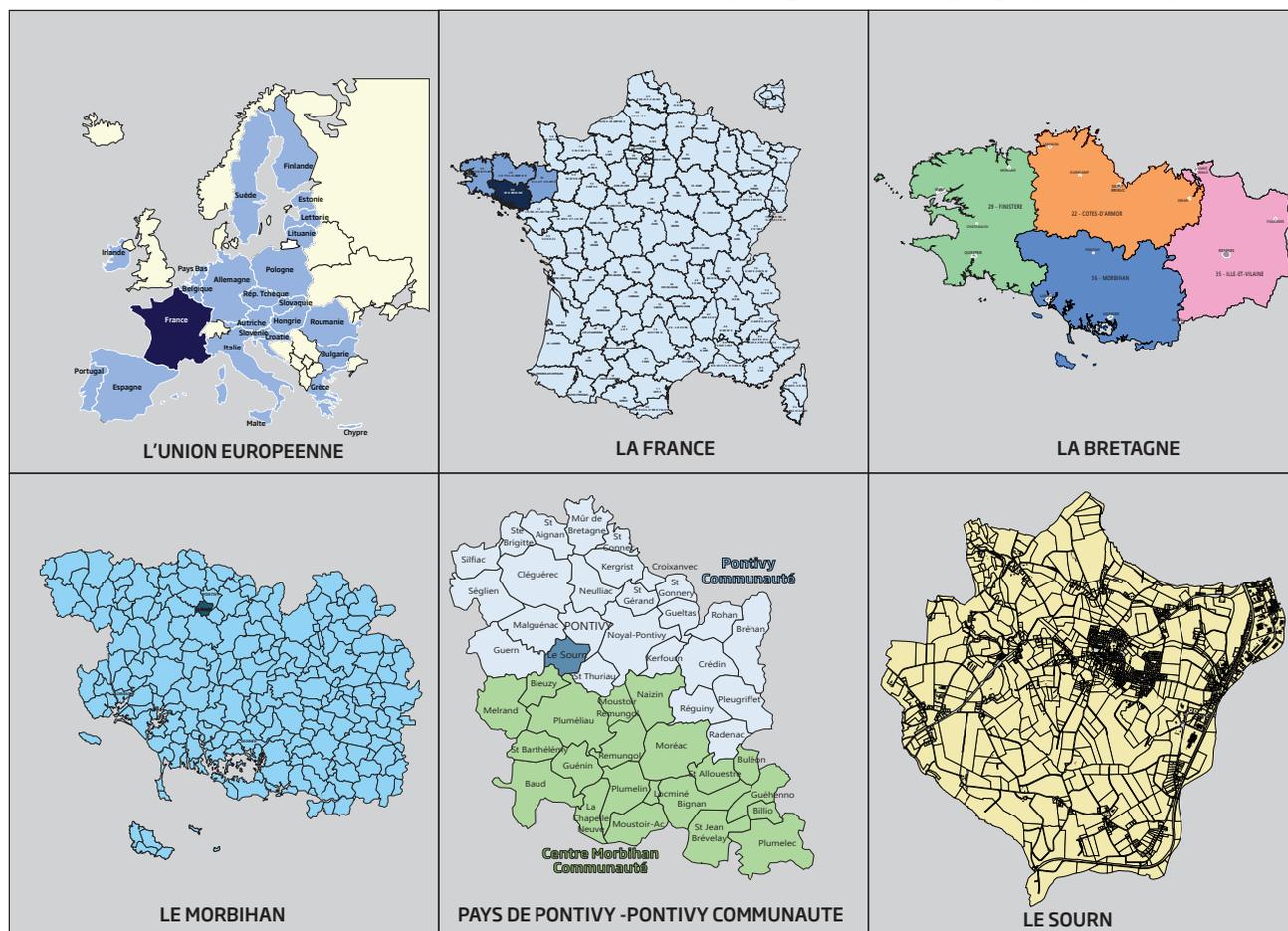
Raisonnement géographique et environnemental en transmettant aux enfants les connaissances nécessaires pour nommer et commencer à comprendre les espaces dans lesquels ils vivent. Appréhender des faits géographiques à différentes échelles en mettant en avant la notion d'emboîtement et d'interrelation : du local au global.

Apprendre à calculer les échelles et disposer de représentations géographiques de leur commune à différentes échelles.

RAPPORT D'ECHELLE
DU GLOBAL AU LOCAL



RAPPORT D'ECHELLE - DU GLOBAL AU LOCAL : Classifier de la plus grande unité géographique à la plus petite



ATELIER 6

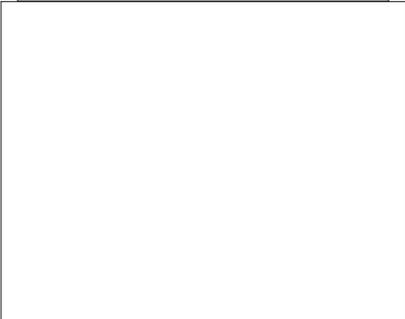
Qu'est-ce qu'un espace public ? - 16/02/2021

En classe et sur site (2h00)

A partir de vues aériennes prises à différentes dates (années 60 à aujourd'hui), les élèves ont appréhendé l'aménagement et l'évolution dans le temps d'espaces publics ciblés (abords de l'école, place de l'église...).

Visite sur le terrain afin de visualiser les caractéristiques des différents espaces publics ciblés et appréhender leur influence sur les différents modes de déplacement (à pied, en vélo, en voiture). Pour chaque site, réalisation de différents exercices (prise de mesures pour connaître les dimensions, relevés des matériaux utilisés, perception des lieux, notions d'ambiances, problèmes de sécurité éventuels, etc.).



<p>Colle la photo aérienne - Place le Nord - Dessine sur la photo les espaces publics situés à l'est de la rue Berlioz</p>	<p>QUARTIER BERLIOZ</p> 
<p>Nomme les éléments qui composent le quartier (habitation, végétation, mobilier, éclairage, les matériaux...)</p>	
<p>Dessine le parcours d'une voiture et d'un piéton dans ce quartier Indique par un point rouge les accès voiture pour chaque maison Que remarques-tu par rapport au nombre de voies et aux accès ?</p>	
<p>Quelle est la forme géométrique de l'espace enherbé ?</p>	
<p>Quelles sont ses dimensions ? Mesure en pas et en mètre - La largeur : En pas : En mètre : - La longueur : En pas : En mètre :</p>	
<p>Quelles sont les activités qui se déroulent sur cet espace ?</p>	
<p>L'utilises-tu ?</p>	<p>Descris en quelques mots l'environnement de ce quartier et imagine les activités qui pourraient s'y dérouler</p>
<p>SUR LA PHOTO Que vois-tu au premier plan ?</p>	
<p>Au deuxième plan ?</p>	
<p>Au 3ème plan ?</p>	



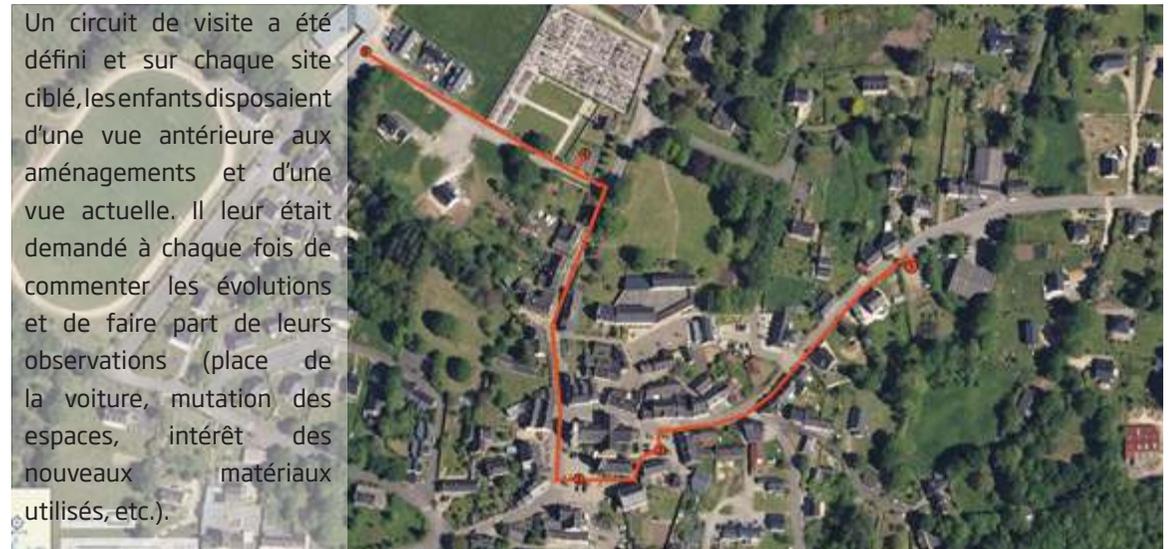
ATELIER 7

Visite des aménagements du bourg de Quistinic et du hameau de Bieuzy les Eaux -11/03/2021

Sur site (1 demi journée)

Une visite du bourg de Quistinic a été organisée afin que les élèves puissent découvrir les aménagements réalisés en différentes tranches de 2012 à 2016. La volonté de l'équipe municipale de Quistinic était de valoriser les espaces publics très dégradés, de favoriser les déplacements doux, de permettre le développement du végétal et embellir à moindre coût. Nous étions accompagnés pour cette visite par Yannick Bost, directeur des services techniques et Laëtitia Le Bayon, adjointe.

L'objectif, à partir de la visite du site et avec la comparaison de photographies antérieures à l'aménagement, était de montrer aux enfants comment certains espaces publics de cette commune ont pu être transformés et requalifiés. Il s'agissait de leur donner d'autres références car aujourd'hui ils n'ont pas assez de recul pour construire une approche réellement critique des espaces publics de leur lieu de vie.



Quistinic
L'aménagement du bourg inspire aux alentours



Yannick Bost (à droite) a reçu des écoliers venus de Le Soum afin de leur faire découvrir les aménagements réalisés dans le bourg qui pourront inspirer les enfants alors que Le Soum lance une démarche de requalification de son espace public. (Photo: Ouest-France)

Sous la mandature de Gisèle Guillart, le bourg a connu un réaménagement global qui inspire les élus des alentours. Des visites ont déjà été organisées pour Lorient Agglomération notamment. Yannick Bost, responsable des services techniques, a, cette fois-ci, été sollicité par le Conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement du Morbihan afin de faire découvrir les aménagements réalisés à Quistinic : « **Jeudi, l'adjointe, Laëtitia Le Bayon, et moi-même, avons fait visiter le bourg à des écoliers venus de Le Soum, à l'initiative de leur maire Jean-Jacques Videlo. Les élus de cette commune ont**

entrepris une démarche pour requalifier l'espace public et visitent donc les autres bourgs pour trouver de bonnes idées. Faire découvrir aux enfants notre travail permet de développer leur regard de jeunes citoyens. »

Yannick Bost a détaillé auprès des enfants l'importance de la place du piéton, celle du végétal, la conception globale des aménagements pour construire progressivement un bourg agréable à vivre pour ses habitants. « Nous avons conclu par la visite de la nouvelle école afin d'expliquer les principes de ce bâtiment écologique à impacts positifs. »



ATELIER 7

Visite des aménagements du bourg de Quistinic et du hameau de Bieuzy les Eaux -11/03/2021

Les enfants ont pu découvrir :

- plusieurs aménagements (places, rues, venelles, chemins, parking, espaces verts),
- l'utilisation de matériaux de revêtement différents du bitume (stabilisé, mélange terre/pierres),
- la volonté affichée par la commune de ne plus utiliser de traitement chimique pour l'entretien des espaces publics en pratiquant la gestion différenciée,
- de favoriser le développement des insectes (augmentation des surfaces végétalisées, installation de plantes mellifères, création d'hôtels à insectes),
- l'implication des habitants dans la conception des espaces (ex : atelier tressage osier pour l'édification de clôtures), etc.

Nous avons également eu l'occasion de visiter le pôle enfance construit récemment avec des matériaux écologiques (bois, terre-paille) et la nouvelle école en cours de construction en ossature bois /remplissage paille également.



Hameau de Bieuzy les Eaux

Nous nous sommes ensuite rendus au village de Bieuzy les Eaux en Plumélia-Bieuzy où les enfants ont pu découvrir d'autres aménagements d'espaces publics et des bâtiments anciens remarquables (XVI-XVIIème siècle). Nous avons réalisé un travail d'observation sur les éléments d'architecture composant les constructions (lucarne, corniche, linteau, appareillage, organisation des façades, implantation du bâti, etc.) en lien avec la sensibilisation à l'architecture développée lors des séances précédentes.



ATELIER 8 (3 séances)

Etude de cas : requalification de 3 espaces publics dans le centre bourg de Le Sourn

06/05/- 27/05/-17/06/2021

Pour la finalisation du projet pédagogique, les élèves sont intervenus sur une étude de cas concernant l'aménagement et la requalification d'espaces publics du bourg de Le Sourn. Il s'agit :

- 1 - d'un grand espace situé à l'arrière de l'église,
- 2- de la place Berlioz
- 3 - de l'accès principal à l'école.



LES SECTEURS D'ETUDE

Sur site (1h30)

Les élèves se sont rendus sur chacun des sites et ont dressé un état des lieux en nous faisant part de leur perception (traitement paysager, place de la voiture, les usages, etc.). Cinq équipes de 3 à 4 élèves ont ensuite été constituées, chacune d'entre elle se voyant attribuer un site d'étude (2 équipes sur les arrières de l'église, 2 équipes sur la place Le Métayer et 1 équipe sur l'accès principal à l'école. Nous leur avons demandé de réfléchir à la transformation des espaces qui leur étaient attribués en leur signifiant qu'ils avaient carte blanche en termes de propositions.



Réalisation d'une étude de cas : requalification de 3 espaces publics dans le centre bourg de Le Sourn

06/05/-17/05/-17/06/2021

En classe (séances de 1h30)

Les séances suivantes se sont déroulées en salle. Des supports cadastraux à l'échelle 1/100^{ème} ont été distribués aux élèves selon leur secteur d'intervention. Un travail en deux temps leur était demandé :

- 1 - Reporter le diagnostic effectué sur site en développant une approche critique (perception générale, usages, organisation des espaces, matériaux utilisés, etc.).
- 2 - Faire des propositions d'aménagement concrètes en n'hésitant pas à faire table rase de l'existant :
 - définition tout d'abord d'un programme d'interventions (liste des actions à mettre en œuvre),
 - matérialisation des actions définies sur le support cartographique en essayant de respecter l'échelle géographique quant à la définition des espaces et des objets.

A l'issue du diagnostic et de la définition du programme, chaque groupe devait valider le constat et les différentes propositions d'aménagement. Il s'agissait de leur faire appréhender le travail d'équipe et la nécessaire cohésion entre les différents participants pour aboutir à des propositions consensuelles (approche collaborative). Une fois la validation acquise chaque équipe avait pour mission de reporter les aménagements projetés sur le plan de cadastre fourni.



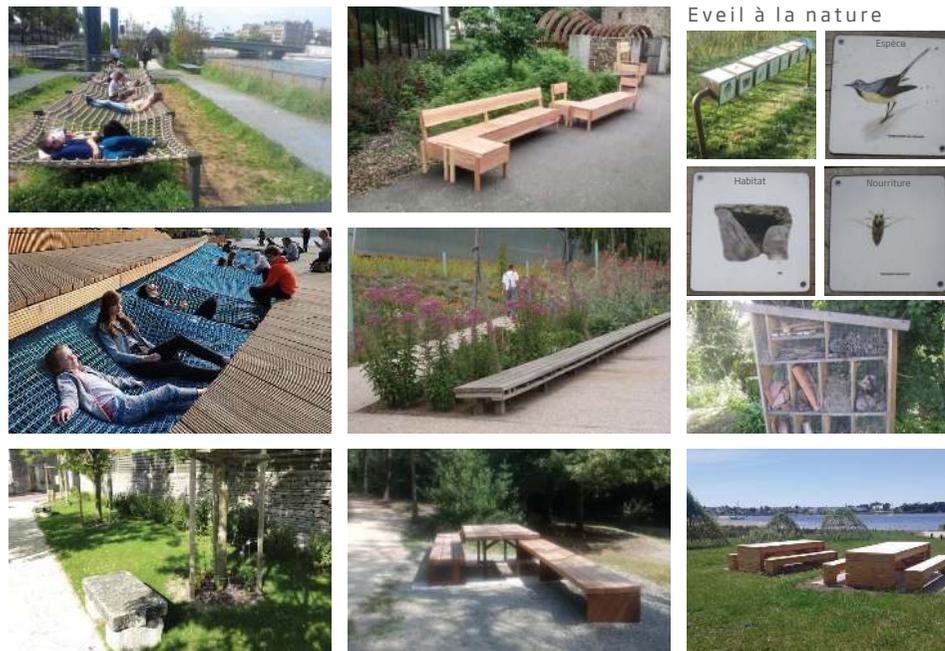
Réalisation d'une étude de cas : requalification de 3 espaces publics dans le centre bourg de Le Sourn

06/05/- 27/05/-17/06/2021

ESPACES CENTRAUX

Mobilier urbain

REFERENCES



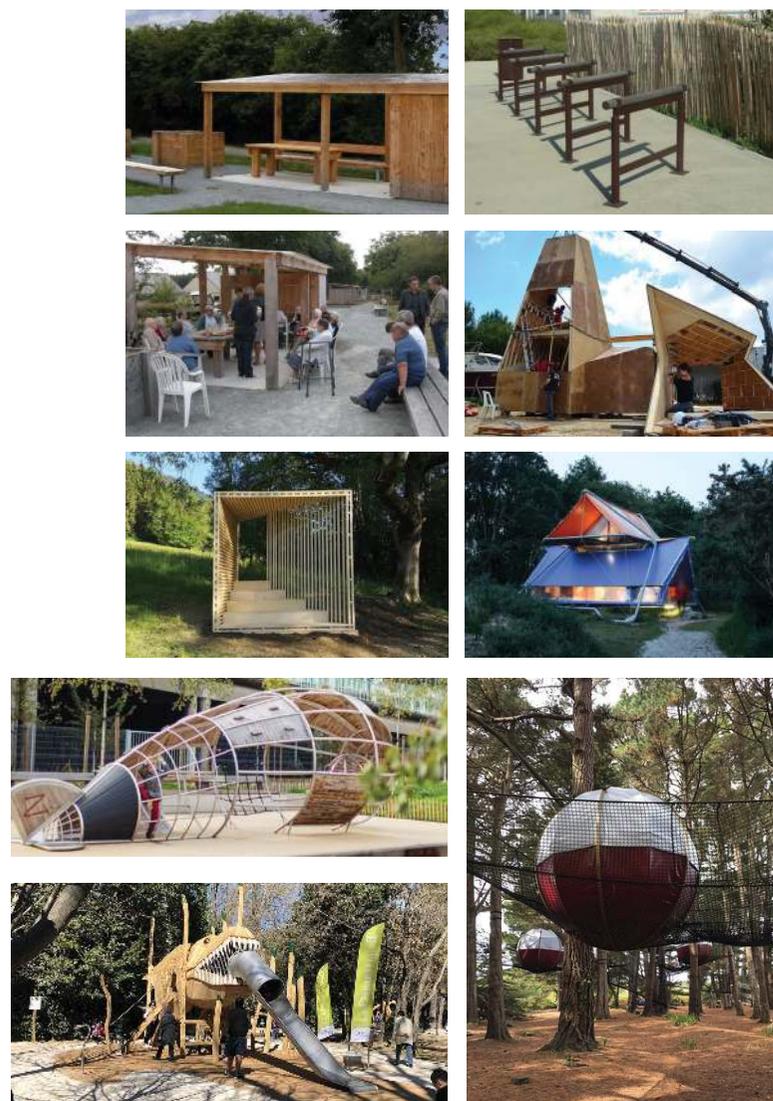
Chacune des équipes s'est vue également remettre un catalogue contenant de nombreuses illustrations déclinées selon différents thèmes (parking, chemin/sentier, mobilier urbain, jardins publics, aire de jeux, etc.). Il s'agissait de leur fournir des éléments de référence afin de les aider dans leur choix d'aménagement.



ESPACES CENTRAUX

Mobilier urbain

REFERENCES



Réalisation d'une étude de cas : requalification de 3 espaces publics dans le centre bourg de Le Sourn

06/05/-17/05/-17/06/2021

Traduction du programme des futurs aménagements : maquettes, dessins



Une fois le travail finalisé, chaque équipe a travaillé la présentation de son projet avec pour consigne de commencer par l'état des lieux en détaillant suffisamment leurs constats pour enchaîner sur les propositions d'aménagement en motivant leurs choix, le tout en essayant d'être synthétique. Il s'agissait de préparer le travail de présentation des études de cas en mairie devant les élus, ultime étape du projet, l'intervention étant programmée le 1er juillet.



Le travail a dû être ajusté au fil des séances car la plupart des enfants éprouvaient certaines difficultés à travailler à l'échelle proposée (1/100ème) notamment pour la définition du bâti et du mobilier urbain. De ce fait, les maquettes n'étaient pas toujours très explicites. Pour remédier à cette situation, les enfants ont pu s'exprimer à partir d'une page blanche où ils ont simplement dessiné l'état des lieux puis fait leurs propositions d'aménagement. Plus à l'aise, ils ont pu exprimer plus aisément leurs points de vue que ce soit par rapport au diagnostic ou aux propositions.



Réalisation d'une étude de cas : présentation des projet en mairie de Le Sourn

01/07/2021



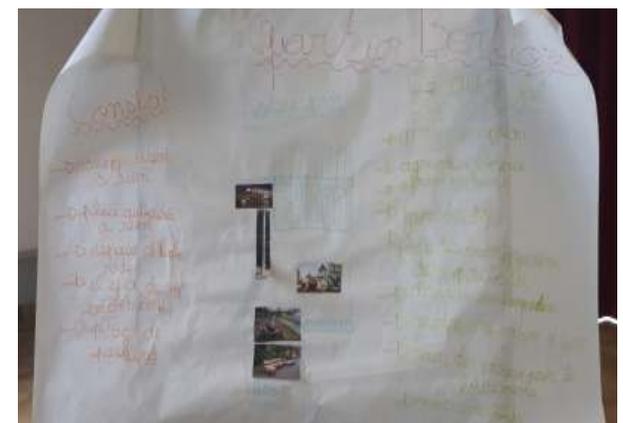
Place de l'église

Constat :

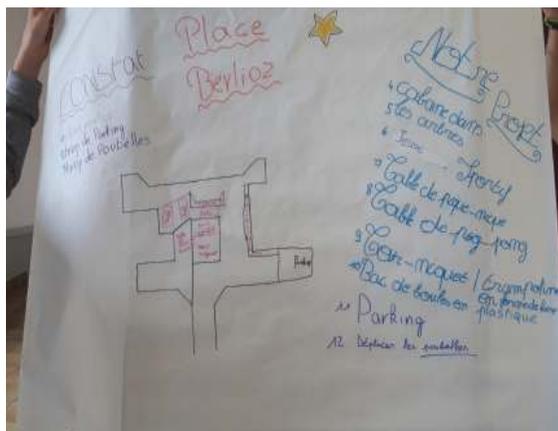
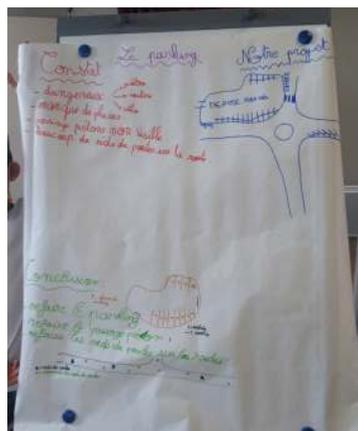
- Parking sous-utilisé
- Trop de parking
- Beaucoup de parking
- Beaucoup de verdure
- Jeux uniquement pour les moins de 6 ans

Propositions :

- Supprimer les places de parking
- Créer une structure de jeux pour les plus grands
- Créer une cabane de lecture
- Créer une structure calme
- Salon de jardin en palette
- Hôtel à insecte
- Poser des bancs pour adultes et jeunes
- Supprimer le parking Est
- Agrandir le parc
- Créer un jardin botanique
- Créer des enclos pour animaux
- Structures pour tous les âges
- Structure de jeux en bois



Traduction du programme des futurs aménagements : maquettes, dessins



Placette de l'école

Constat :

- Mauvais état de la chaussée
- Passage piéton invisible
- Danger piéton vélo /voiture

Projet :

- Créer une dépose minute
- Séparer le cheminement des piétons et des véhicules
- Créer un cheminement direct vers le plateau
- Créer un parking côté droit rue Mozart pour rétrécir la chaussée
- Refaire le parking et la voirie
- Créer un cheminement piéton vers le portail
- Créer un espace de rencontre des parents
- Un préau pour les parents avec des bancs

Place Berlioz

Constat

- Container OM trop nombreux
- Beaucoup de parking inutilisés
- Stationnement sur les trottoirs plutôt que sur les places de parking
- Beaucoup de routes
- Place verte vide

Projet :

- Cabane dans les arbres
- Jeux sportifs
- Table de pique-nique
- Table de ping-pong, tourniquet, trampoline
- Balle de boules de plastiques
- Supprimer les parkings
- Supprimer les poubelles
- Supprimer une route rue Berlioz
- Créer un préau
- Agrandir les espaces verts
- Ajouter un lampadaire sur une aire de jeux
- Cabane à livres
- Créer un potager partagé
- Installer des filets hamacs
- Un square potager

Conclusion

L'observation de plans cadastraux napoléoniens et actuels, cartes, photos aériennes et cartes postales anciennes ont permis aux élèves d'appréhender les évolutions de leur bourg de Le Sourn et d'aborder quelques notions d'urbanisme et d'architecture (trame bâtie, viaire, densité, espaces public, embellissement du cadre de vie...).

La visite des aménagements qualitatifs de Quistinic et Bieuzy les Eaux a ensuite permis aux élèves de découvrir des aménagements de centre bourg respectueux de l'environnement, économiques et qui améliorent le cadre de vie des habitants. Cette démarche avait pour but de développer leur esprit critique sur les ambiances urbaines, les matériaux employés, etc. et leur donner des outils pour répondre à la problématique de l'étude de cas en intégrant la dimension environnementale : la requalification de certains espaces publics du bourg de Le Sourn.

Les élèves ont pu ainsi poser un diagnostic sur le traitement des espaces publics de Le Sourn retenus pour l'étude de cas, émettre des hypothèses d'aménagement et définir un pré-

programme pour la requalification de ces espaces en intégrant la notion de développement durable.

Lors de la présentation des hypothèses d'aménagement des 5 équipes, le Maire Jean-Jacques Videlo a été très intéressé. Certaines propositions ont ainsi retenu toute l'attention des élus et pourront servir de guide dans les futures décisions concernant l'aménagement de ces espaces.

Le lancement de l'appel à projet «Villes et villages désirables» avec la participation des élèves de CM2 a eu des implications auprès des différentes classes de l'école Le Métayer. En effet, dès la rentrée, les enseignants ont engagé un projet scolaire ayant pour thématique «la maison dans le monde».

Nous remercions Mr le Maire Jean-Jacques Videlo, Géraldine Nicolazo, enseignante de la classe de CM2 et ses élèves pour leur accueil et leur investissement dans ce projet qui s'est déroulé tout au long de l'année scolaire 2020-2021.



64 rue Anita Conti 56000 VANNES • Tél : 02 97 62 40 90 •
conseil@caue56.fr